

DIPLOME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE CARRIÈRES SOCIALES OPTION ASSISTANCE SOCIALE

Le DUT Carrières Sociales en formation continue forme aux métiers de l'action sociale. Ce diplôme permet d'acquérir des connaissances dans le domaine des sciences humaines et les capacités d'analyse nécessaires à l'approche de situations individuelles, sociales et institutionnelles complexes.

DIPLOME VISE

Type de diplôme : Diplôme Universitaire de Technologie

Niveau de diplôme : Bac + 2 - niveau 5

Fiche RNCP n° : 2480 - <https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/2480>

PUBLIC VISE - PREREQUIS — ADMISSIBILITE - ADMISSION

Public : salariés en CDI / CDD, intérimaires, demandeurs d'emploi, adultes en reprise d'études exerçant ou ayant exercé une activité dans le champ du Social et désirant renforcer ou valider ses acquis sur le terrain par un diplôme d'Etat reconnu. Elle est également ouverte aux personnes qui, sensibilisées par leur expérience, souhaiteraient se reconverter dans ce secteur.

Prérequis :

- Etre titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent.

- Justifier d'au moins 2 années d'expérience professionnelle.

Admissibilité : examen du dossier de candidature, épreuve écrite

Admission : entretien individuel de motivation

En l'absence du diplôme requis, l'accès à cette formation est aussi possible par la validation des études, des expériences professionnelles ou acquis personnels (VAP 85). Dossier à télécharger sous ce lien, rubrique « La VAP 85 à l'IUT de Paris, quelle procédure ? » : <https://www.iut.parisdescartes.fr/la-ftlv/> à compléter et à transmettre accompagné des pièces justificatives via l'application de candidature en ligne E-candidat.

OBJECTIFS

Cette formation vise l'acquisition des outils et méthodes indispensables à la professionnalisation de leurs pratiques.

On assiste en effet à un bouleversement des métiers du social. Le développement des actions d'insertion situe ce secteur à l'intersection de l'économie, du politique et du culturel. Elles nécessitent donc la collaboration de professionnels aux compétences multiples, pour la mise en œuvre de projets communs.

COMPETENCES VISEES

L'option "Assistance sociale" permet aux stagiaires d'acquérir les connaissances pour orienter, informer et mettre en œuvre des actions afin d'améliorer les conditions de vie de personnes fragilisées. L'objectif de cette option est la maîtrise des méthodes d'entretien individuel, d'animation de groupe, de médiation avec les différents services sociaux et médicaux, d'enquête. C'est aussi la connaissance approfondie de la législation sociale et l'ensemble des dispositifs d'action sociale.

CONTENU DE LA FORMATION

Plaquette et calendrier de la formation :

<https://www.iut.parisdescartes.fr/metiers-du-social-socioculturel/diplome-universitaire-de-technologie-carrieres-sociales/>

Programme :

U.E. 1 : METHODES, INSTITUTION, POLITIQUES SOCIALES

- Entraînement aux écrits universitaires
- Entraînement aux écrits professionnels
- Synthèse
- Communication orale
- Institutions publiques et administratives
- Sociologie des organisations
- Politiques sociales
- Droit civil
- Droit spécialisé

U.E. 2 : SOCIETE, POPULATIONS, PSYCHOLOGIE, PUBLICS

- Sociologie Générale
- Sociologie urbaine
- Sociologie de l'éducation
- Economie générale, économie d'entreprise
- Psychologie générale / psychopathologie
- Psychologie des différents âges de la vie
- Initiation à la psychanalyse
- Ecoute et entretien

U.E. 3 : PRATIQUES PROFESSIONNELLES, METHODES, TECHNIQUES ET LANGAGES

- Législation sociale
- Histoire du travail social et déontologie
- Cadre institutionnel
- Droit du travail
- Anthropologie
- Analyse transactionnelle et conduite de réunion
- Statistiques
- Gestion
- Analyse de milieu

U.E. 4 : PROJET TUTEUR, STAGE ET MEMOIRE

- Stage
- Projet tuteuré
- Mémoire

ÉQUIPE, METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Responsable du cycle : Bernard DUPUY, Professeur Certifié

Équipe pédagogique : enseignants chercheurs, enseignants, et professionnels qualifiés ayant une activité en lien avec les contenus de la formation.

Méthodes : cours, travaux dirigés. L'accent est mis sur la formation théorique et méthodologique, seule capable de permettre aux professionnels d'analyser les enjeux de situations sociales complexes et d'évaluer les marges possibles d'intervention.

La pédagogie fait une large place à l'initiative du stagiaire et à son travail personnel, pour mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises.

L'assiduité que ce soit en cours ou en stage, est obligatoire ; elle fait l'objet de listes d'émargements par demi-journées.

Moyens pédagogiques adaptés : logiciels professionnels, salles informatiques (1 poste par stagiaire), bibliothèque universitaire avec salle multimédia, centre d'étude des langues, supports de cours.

Les stagiaires bénéficient d'un environnement numérique de travail leur permettant de recevoir et consulter des cours, consignes, informations pédagogiques et administratives ainsi que de déposer des documents et partager leur expérience.

EVALUATION DE LA FORMATION

Organisation du contrôle des connaissances (*) : la scolarité à l'IUT ne comporte pas d'examen terminal. Chaque ECUE et éventuellement UE est placé sous la responsabilité d'un enseignant qui détermine à l'avance en accord avec le responsable du cycle les modalités pratiques du contrôle continu des connaissances, qui doivent être annoncées à chaque stagiaire au plus tard un mois après le début de l'ECUE ou éventuellement de l'UE [...].

Conformément à l'arrêté de 2005, les règles relatives à l'assiduité sont fixées par le règlement intérieur de l'IUT.

Validation des études (*) : [...] le Diplôme Universitaire de Technologie, portant mention de la délibération du jury, de la spécialité correspondante, et, s'il y a lieu, de l'option suivie, est délivré par le Président de l'Université sur proposition du jury d'après l'ensemble des notes et appréciations obtenues.

Le Diplôme Universitaire de Technologie est décerné aux stagiaires qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 et une moyenne égale ou supérieure à 8 sur 20 dans chacune des unités d'enseignement.

Lors de la délibération des jurys, les moyennes ne doivent être prises en compte que si l'obligation d'assiduité, telle qu'elle est définie à l'article 4, est satisfaite.

La délivrance du Diplôme Universitaire de Technologie donne lieu à l'obtention de l'ensemble des unités d'enseignement qui le composent et des crédits correspondants [...].

() extrait des Modalités de Contrôle des Connaissances. Les MCC sont votées annuellement par le Conseil d'Administration de l'IUT de Paris et par les instances de l'Université. Elles sont remises au stagiaire dès l'entrée en formation.*

Seules les MCC votées au titre de l'année universitaire pour laquelle le stagiaire FC est inscrit en formation feront foi.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les travailleurs sociaux, titulaires d'un DUT Carrières Sociales option assistance sociale, peuvent exercer dans les associations (CHRS, CADA, ...), les collectivités publiques (CCAS, municipalités, conseils généraux...), les établissements publics (missions locales, organismes d'HLM, ...) et les organismes de protection sociale (CAF, CRAM...) ou toute autre structure agissant dans le champ de l'action sociale.

VALIDATION DES ACQUIS

Validation des Acquis de l'Expérience : cela permet à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir une certification professionnelle. Une année d'expérience minimum en rapport avec le contenu de la certification visée est nécessaire. Ainsi, la VAE permet d'obtenir, en totalité ou en partie, un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Validation des Acquis Professionnels (VAP 85) : cela permet d'accéder directement à une formation universitaire sans avoir le diplôme requis, en faisant valider une expérience professionnelle (salariée ou non), les formations suivies ou les acquis personnels développés hors de tout système de formation.

Pour tout renseignement complémentaire : <https://www.iut.parisdescartes.fr/la-ftlv/>

MODALITES DE CANDIDATURE

Session de candidature : 15/02/2021 au 05/07/2021

Candidature en ligne : <https://ecandidat.app.u-paris.fr/sh1/>

ORGANISATION DE LA FORMATION

Déroulement de la formation : à temps plein et en continu

Dates de la formation : 04/10/2021 au 08/07/2022

Enseignement théorique : 30 semaines soit 900 heures

Stage obligatoire : 8 semaines soit 266 heures (35 h hebdomadaires)

Horaires : 9 h 00 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h 00 (sous réserve de modification)

Nombre de stagiaires par groupe : en moyenne 25 personnes (groupe dédié formation continue).

Les formations sont délivrées en présentiel. Toutefois l'IUT de Paris – Rives de Seine pourra être amené à assurer ses activités pédagogiques en mode distanciel si la situation sanitaire l'exige et conformément aux directives ministérielles.

COUT ET DROITS D'INSCRIPTION UNIVERSITAIRE

Coût du cycle d'enseignement théorique : 9 000,00 € nets.

(tarif sous réserve d'approbation par les instances d'Université de Paris - l'Université de Paris est un établissement public non assujéti à la TVA).

Droits d'inscription universitaire : obligatoires ; ils sont fixés chaque année par arrêté du MESRI.

CVEC : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Salariés : la prise en charge du coût de la formation peut être assurée dans le cadre des dispositifs de Formation Professionnelle en vigueur. Il appartient aux candidats d'effectuer les démarches nécessaires auprès des organismes dont ils dépendent : DRH, OPCO...

Demands d'emploi : sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier de l'Aide Individuelle à la Formation (AIF) ou obtenir une Autorisation d'Inscription à un Stage de Formation (AISF). Les démarches doivent être faites auprès du conseiller Pôle Emploi.

CPF : le compte personnel de formation est utilisable par tout salarié, tout au long de sa vie active, y compris en période de chômage, pour suivre une formation qualifiante ou certifiante : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-privé/html/#/> Nous consulter.

INFORMATIONS PEDAGOGIQUES

DEPARTEMENT CARRIERES SOCIALES

☎ 01 76 53 48 04

✉ secretariat-cs-iut@parisdescartes.fr

LIEU DE LA FORMATION

IUT de Paris – Rives de Seine

143, avenue de Versailles - 75016 PARIS

☎ 01 76 53 47 00

<https://www.iut.parisdescartes.fr/>

MONTAGE DU DOSSIER DE FINANCEMENT, DEVIS, CALENDRIER

SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE (SFCA)

☎ 01 76 53 49 82

✉ isabelle.grova@u-paris.fr

ACCES A L'IUT

 Exelmans, Mirabeau, Église d'Auteuil, Chardon Lagache

 22, 62, 72, PC1

 Pont du Garigliano

 Pont du Garigliano